

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 17 novembre 2020 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné
servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ2029011A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4132-10 ;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Kévin Baudemont est recruté au grade de lieutenant (premier échelon - indice brut : 493), en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de psychologue, officier conseil en recrutement et gestion des compétences au groupe évaluation et psychologie, au sein de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie Grand Est - zone de défense et de sécurité Est, à Metz (57), pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} décembre 2020.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

A. DE OLIVEIRA